

Elaboration de la Convention Territoriale Globale des Communautés de Communes Lézou Pareloup et Pays de Salars

Info flash n°2 – Avril 2022

Edito

Les Communautés de Communes Lézou Pareloup et Pays de Salars ont lancé cette année une démarche de concertation, visant à élaborer une **Convention Territoriale Globale (CTG)**, en partenariat avec la Caisse d'Allocations Familiales de l'Aveyron (CAF) et l'ensemble des acteurs locaux, associatifs et institutionnels, agissant sur les champs de la **petite enfance, de l'enfance et de la jeunesse, de la parentalité, du handicap, de l'animation de la vie sociale, et de l'accès aux droits**.

Ce projet social de territoire doit **fixer sur les quatre prochaines années (2022-2025)** les priorités que les partenaires se donnent pour agir sur ces champs d'intervention.

Cette convention doit s'appuyer sur un diagnostic territorial et un plan d'action, co-construits avec les acteurs locaux, habitants, élus, professionnels et bénévoles concernés par ces enjeux.

Depuis décembre 2021, une analyse statistique et documentaire approfondie a été menée sur chacun des champs d'action de la CTG, ainsi que différentes consultations auprès des partenaires locaux, via des entretiens (35 acteurs interrogés à ce jour), des rencontres thématiques (24-25 mars) : 30 participants), ainsi qu'un séminaire avec les élus.

Où en sommes-nous ?

De nombreuses étapes de travail ont été engagées depuis le lancement de la démarche : séminaire avec les élus, analyse statistique et documentaire, entretiens auprès de différents partenaires institutionnels et associatifs, rencontres thématiques avec les partenaires de la CTG.

La consultation des habitants constitue par ailleurs un enjeu clef de cette démarche. A cet effet, 4 questionnaires (en ligne et en format papier) sont diffusés dès ce mois d'avril :

- 2 questionnaires en direction des enfants 6-11 ans (et leurs parents) et des adolescents de 12 - 17 ans (et leurs parents)
- 1 questionnaire en direction des parents ayant des besoins d'accueil pour leurs jeunes enfants (0-6 ans)
- 1 questionnaire sur la qualité de vie et l'accès aux droits et aux services des habitants du Lézou.

Différents canaux sont mobilisés pour diffuser ces questionnaires au plus grand nombre (allocataires Caf et Msa, services des collectivités,...), cependant nous comptons sur l'ensemble des partenaires de la démarche pour les relayer le plus largement possible auprès de leurs usagers, adhérents, bénévoles, équipes... (*voir page suivante*).

Rappel des différentes étapes de la démarche

PHASE 1 – Diagnostic partagé et identification des enjeux

- Lancement et séminaire avec les élus
- Lancement partenaires
- Analyse documentaire et statistique / exploitation des données
- Entretiens partenaires clés
- Rencontres thématiques avec les acteurs locaux
- Consultation des habitants (enquête-s et « forums habitants »)
- Restitutions

Décembre
2021 – Mai
2022

PHASE 2 – Stratégie de développement

- Définition des axes d'intervention prioritaires, échanges sur la gouvernance et l'organisation de la future CTG
- Groupes de travail thématiques avec les acteurs locaux réunis à deux reprises pour élaborer le plan d'actions
- Echanges tout au long de la période pour enrichir la production des groupes de travail, finaliser la gouvernance et l'organisation fonctionnelle de la CTG
- Rédaction de la Convention
- Restitutions finales

Juin –
Octobre
2022

Zoom. La consultation des habitants

Ce diagnostic ne peut avoir de sens et de pertinence s'il ne s'appuie pas sur une analyse croisée des points de vue des acteurs locaux, qui apportent chacun leur « expertise » et leur connaissance du terrain : associations, services de la collectivité, institutions, **mais aussi habitants, jeunes et familles directement concernés par la démarche et les mieux à même de faire remonter leurs besoins**, les difficultés éventuellement rencontrées pour accéder aux services locaux, les améliorations qui pourraient être envisagées pour faciliter la vie aux habitants du Lévézou.

En tant que partenaires de la démarche CTG, nous comptons sur vous pour diffuser ces enquêtes auprès des usagers qui fréquentent vos structures : parents de jeunes enfants, enfants – adolescents et leurs parents, publics informés ou accompagnés par vos services, habitants du Lévézou.

Pour cela, **il vous suffit de copier coller les liens ci dessous et de les diffuser par mail, ou sur vos réseaux sociaux et/ou votre site internet** Ces questionnaires sont totalement anonymes et seront traités de manière strictement confidentielle. N'hésitez pas à faire directement remplir l'enquête (sur ordinateur, tablette, smartphone ou sur support papier) aux enfants/adolescents et/ou parents qui fréquentent vos structures/services pendant un temps dédié : dix minutes suffisent pour répondre.

Ces enquêtes doivent être finalisées pour mi-mai 2022. La diffusion en ligne doit être privilégiée mais les questionnaires en format papier vous sont également diffusés avec cet Info-Flash pour être mis à disposition des usagers (ces questionnaires papier doivent être retournés au Crédoc – 142, rue du Chevaleret 75013 Paris, à l'attention de Sylvain Taboury)

Les liens d'accès aux différentes enquêtes :

Enquête auprès des enfants de 6 – 11 ans (et leurs parents)	→	Lien d'accès : https://forms.office.com/r/VMVMRY9RHZ
Enquête auprès des adolescents de 12 à 17 ans (et leurs parents)	→	Lien d'accès : https://forms.office.com/r/jgx7Rggcu3
Enquête petite enfance : besoins d'accueil des 0 – 6 ans	→	Lien d'accès : https://forms.office.com/r/tb18ASevhS
Enquête qualité de vie, accès aux droits et aux services	→	Lien d'accès : https://forms.office.com/r/STaDSYAT5J

Les prochaines étapes...

Des temps de rencontre seront organisés en avril - mai auprès de différents groupes d'habitants afin de creuser de manière plus qualitative les sujets abordés dans le cadre de ces enquêtes.

Vos contacts :

- **Laura Pradeilles** : Communauté de Communes Lévézou - Pareloup – Laura.PRADEILLES@levevou-pareloup.fr
- **Sylvain Taboury** : Chef de projets du CREDOC – taboury@credoc.fr